



Mieux se Déplacer à Bicyclette  
37, boulevard Bourdon  
75004 Paris

À l'attention de M. Laurent Cathala,  
Maire de Créteil,  
Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Paris, le 4 septembre 2023

**Objet : réalisation des aménagements cyclables à Créteil**

Monsieur le Maire,

Les usagers du vélo sont de plus en plus nombreux dans le Val-de-Marne et notamment à Créteil. Qu'ils y habitent, y étudient, y travaillent ou ne fassent que traverser la ville, les nouveaux aménagements seront précieux pour assurer leur sécurité et convaincre de nouvelles personnes de se déplacer à vélo.

À ce titre, nous nous réjouissons de l'avancée de certains projets à Créteil et aux alentours, notamment l'aménagement du carrefour Pompadour, dont la qualité semble excellente. Nous avons appris que la voie verte entre celui-ci et la rue Pasteur Vallery Radot serait remise en état, ce qui participera à n'en pas douter à accroître la fréquentation de cet aménagement symbolique.

C'est pourquoi nous sommes d'autant plus attristés de constater que dans le même temps, d'autres projets récemment livrés n'ont pas pris en compte la mesure des besoins des cyclistes et des piétons. En particulier, la création d'aménagements cyclables le long du chemin des Mèches et de l'avenue des Petites Haies semble une résurgence d'un passé lors duquel les cyclistes n'étaient pas pris en compte dans les aménagements de voirie. L'absence de liaison claire avec la piste cyclable sur l'avenue du Maréchal Foch, la largeur variable, la présence de barrières en plein milieu de la trajectoire des cyclistes et, finalement, le renvoi des cyclistes sur un étroit trottoir, ne sont ni de nature à encourager les Cristoliens à se mettre en selle, ni à sécuriser celles et ceux qui se déplacent déjà à vélo – ou à pied, puis cet aménagement occasionnera des conflits entre les cyclistes et les piétons, ce dont personne ne veut.

L'absence de recommandations claires a certes longtemps été un frein au développement d'un réseau cyclable de qualité. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas : le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (**Cerema**) a publié en 2021 un guide à destination des collectivités que nous apprécierons tous de voir décliné à Créteil et sur l'ensemble du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir. Ce guide, que nous joignons à notre courrier, est également disponible gratuitement sur le site du Cerema.

Les associations membres du Collectif vélo Île-de-France, dont Mieux se déplacer à bicyclette, seront toujours ravies de pouvoir accompagner vos services dans la construction de leurs projets cyclables afin que ceux-ci participent efficacement à améliorer le quotidien des usagers.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre plus sincère considération.

Aymeric Cotard,  
Pour l'association Mieux se Déplacer à Bicyclette  
et le Collectif vélo Île-de-France